

Conseil de
Janvier 190

M. Duchesne Municipalité
du Canton Foly

Une ^{réunion} spéciale du conseil municipal du canton Foly tenue à la maison d'école mercredi le 6-Janvier à 2 h. P. M. suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec à la quelle ceance furent présent M^{rs} Jérémie Boivin et Louis Bigras et les autres conseillers ont été notifiés et faute de quorum ont ajourné la ceance à 3 h. P. M. et devront sieger à la résidence du Maire là ou il doivent rencontrer les autres conseillers

Reprise de l'ajournement de ce jour susdit. ceance tenue à la résidence des Maire conformément aux dispositions ci-haut mentionnées à la quelle ceance furent présent M^r Le Maire A. Bock, Gilbert Brassard

Jérémie Boivin et Louis Bigras formant le quorum sous la présidence du Maire

Cette ceance étant convoquée pour prendre en considération le rapport de l'auditeur O. Laperle ayant examiné les comptes de l'exécuteur Damiens LeGuerrier

M^r Louis Bigras secondé par Gilbert Brassard Propose que l'audition de compte et rapport

présenté par Omer Laperle soit
 approuvé adopté à l'unanimité

Requiert M^r Pereme Binvin secondé par
 Gilbert Brassard Propose
 que un compte présente par
 O pour l'auto Louis Saindon d'un montant de
 risation voir \$6 pour travaux fait à La Montagne

à la page 114 soit approuvé adopté à l'unanimité

H. G. B.

Ceance levée

Propose par Pereme Binvin secondé
 par Francis Davis que cette
 ceance soit adoptée

1890
Election du 13 Janvier

A une assemblee publique des
contribuables de la municipalite du canton
Poly tenu le 13 Janvier 1890
a la maison d'ecole du village
a 10 h. A.M. au fin d'elire deux conseillers
nouveaux
Propose par Louis Bigras seconde
de par Debon Labelle que F. L.
Lacroix soit mis en nomination
comme conseillers

Propose par Debon Labelle ^{Adopte a l'unanimité}
seconde par Louis Bigras
que Louis Saindon soit mis
en nomination comme conseil-
lers ^{adopte a l'unanimité}

Le sous-signe declare les deux
candidats ci haut nomme élus

Jos. A. Proulx
President

Les conseillers en 1886 N. Nantel remplacé par Oct. N.
actuellement " " J. David
" 1889 J. A. Bock remplacé par E. Gooler
" " Jeremie Boivin
" " Louis Bigras remplacé par J. Proulx
" 1890 J. Lacroix
" 1890 Louis Saindon

Province de Québec
Municipalité de Jolys

Ceance du 3 Mars

A une ceance reguliere du conseil
municipal du Canton Jolys tenue
a la maison de l'école lindile 3 de
Mars 1890 suivant les dispositions du
code Municipal de la province de Québec
a laquelle ceance fut présent Monsieur
le Maire A. Bock Teremi Boivin
François Lacroix Franck David
et Louis Saindon formant le quorum.
François Lacroix et Louis Saindon
Prêtent serment comme conseil-
lers

per R

Propose Louis Saindon seconde
par François Lacroix que Teremi Boivin
preside la nomination du Maire

2^o par R

Propose par Franck
David seconde par Louis Saindon
que A. Bock soit le Maire de
cet Municipalité

3^o par R

Le Maire
prete serment et prend son
siège
Propose Teremi Boivin se-
conde Louis Saindon que Adolphe
Trevot soit nommé conseiller en rem-
placement de feu Louis Bigras

4

Adolphe Trevot
prete serment devant le Maire
et prend son siège

5

Propose Teremi Boivin seconde
par tout les conseillers que la com-
mune de \$10⁰⁰ soit alloue a un in-

5^{em}

vidu qui se fera recevoir Huissier
Proposé par St. Prevost seconde
par France David que Louis
Duquette soit nommé inspecteur
de voirie en remplacement de Louis ^{Saint} Simon

6

Proposé par Francois Lacroix
seconde par St. Prevost que un montant
de \$100 soit alloué à Louis Sainton
pour avoir ouvert le chemin de Lamou-
tagne et coupe deux arbres

7

Proposé par tous les con-
seillers que une lettre soit écrite au
percepteur pour le dire que la taxe des
jures soit abolie et que à l'avenir cette
taxe soit payée régulièrement

Ceance 5^{me} Mai P. de Quebec
Municipi — Lohy

A une ceance reguliere du conseil
Municipal du Canton Lohy tenue
a la maison d'ecole le lundi le 5-
Mai 190 a la quelle ceance furent
present M^{re} le Maire St. Koch
Leremie Boivin Adolphe Prevost
St. Lacroix Louis Sainton
Octave Martelle et St. David
formant le corps du conseil

Après lecture faite de la dernière
ceance il est résolu a l'unanimité
que cette ceance soit adoptée
adoptée

perp. Proposé par France David seconde
par tous les conseillers que Domini
que Gauthier soit estimateur
en remplacement de J. Lacroix

2^{es} Ra Proposé par Lereux Boivin
seconde par tous les conseillers
que Emery Gador soit estima
teur en remplacement de
Adolphe Prevost

3^{ous} Les certificats de licence pré
sente par Pierre Marinier et
Napoleon Nantelle sont
confirmés à l'approbation du
conseil avec les conditions
qu'il ne tiennent pas de commerce

4 Résolu par le conseil que les
inspecteurs soit autorisé à
faire réparer les chemins
et faire ^{faire} les clôtures et des gar
des corps ou besoin sera

Ceance 7 Juillet D. Duché
Muri de Doly

A une ceance du conseil Mune
tenue à la maison d'école hérioti
le 7 Juillet 1900 Laquelle ceance
furent présent M^r Le Maire
H. A. Hock, François Lacroix
Louis Sandon A. Prevost
et Octave Nantelle formant
le quorum sous la présidence du Maire

1^{er} Res.

Proposé par Adolphe Prevost secondé par François Lacroix que
à l'avenir il n'y ait qu'une seule
licence dans la paroisse

2^{em} Res.

Résolu à l'unanimité du conseil
que le rôle d'évaluation soit re-
nouveau

3^{em}

Proposé par François Lacroix
secondé par tous les conseillers
que une (\$1,00) piastre soit payée
pour 100 feuilles de rôle d'évaluation

4

Proposé par F. Lacroix secondé
par Louis Saindon que la dernière
censure soit adoptée après lecture
faite

Province de Québec
Mun. de Dolny

Cause du 4 Aout. A une séance régulière du
conseil Municipal tenue à
la maison d'école le 4 Aout
à laquelle séance furent présents
M^r le Maire A. Bock et les conseillers
A. Prevost Louis Saindon Jérôme
Boivin Octave Hantelle formant
le quorum

M^r A. Bock donne sa démission
comme conseiller etant sur
le point de laisser la place

1^{er} R

Proposé par Jérémie Boivin seconde
par Octave Santelle que Prévost
soit président de l'assemblée

2^{em} R

Proposé par Octave Santelle
seconde par Jérémie Boivin que
Emery Godard soit nommé con-
seiller en remplacement de H. Gock

3^{em} R

Proposé par Jérémie Boivin
seconde par tous les conseillers
que la moitié de la valeur de l'es-
timation telle que des biens im-
posable tel que porté au rôle d'éva-
luation soit envoyée au conseil
de comté

4^{em} R

Proposé et adopté par le conseil
le compte de Lule Dumoulin
inspecteur pour avoir fait travailler
le chemin du N° 12 et des nos
20, 21, 22

5^{em} R

Proposé par Octave Santelle secon-
de par Louis Daindon que Emery-
Godard soit démis de la charge d'in-
specteur d'estimateur

C C R

Proposé par Jérémie Boivin
seconde par Oct. Santelle que
la dernière séance soit adoptée
après lecture faite
Adopté

Grandchêne sept

Procès Verbal
Mairie de Dolby

A une séance régulière du conseil Municipal tenue à la maison d'école le dimanche 1^{er} sept à 2 h P.M. à laquelle séance furent présents Messrs les conseillers A. Révoix, Jérémie Boivin Oct. Martelle Emery Godard François Lacroix formant le quorum

1^{er} Res.

Proposé par Oct. Martelle secondé par Jérémie Boivin que Adolphe Révoix soit président de cette assemblée

Emery Godard a sermenté conseiller de cette municipalité par devant moi sous seing
H. Giroux Sec. Trés.

2^{ème} Res.

Proposé par François Lacroix secondé par Oct. Martelle que Emery Godard soit nommé Maire en remplacement de P. A. Boak

Assermenté E. Godard comme Maire de cette municipalité par devant moi le sous seing
H. Giroux Sec. Trés.

3

Proposé par Jérémie Boivin secondé par Octave Martelle que le conseil s'ajoure pour une demie heure adopté

Reprise de la cause apres demie
heure ecoule furent present
les meme concillers

4^{em} R.

Propose par Geremi Boivin seconde
par St Lacroix que Etienne Mil-
fours soit nomme pour recevoir les
travaux du pont de la Chute telle-
que le contrat de vente qui a été
pasie en date du 7 Juillet dernier

Assermenté par devant moi le
soussigné Etienne Milfours
Officier special

H. Giroux Sec. Tres.

Assermenté par devant moi le soussigné
Joseph Duquette inspecteur de
voirie H. Giroux Sec. Tres.

Un compte de \$5.00 approuvé en
faveur de Joseph Duquette pour
travaux au chemin

5^{em} R.

Propose par Geremi Boivin seconde
par Francois Lacroix que le Docteur
Rigouneuse soit nomme auditeur
des comptes pour le prix de \$1000

6 R.

proposé par Adolphe Perost & Co.
Aud. telle seconde par Geremi
Boivin que la dernier ceance
soit adopte apres lecture faite
adopté

Créance de 8 Sept
190

Pro. — Lebec
Municipalité de Joly

A une séance special du conseil
Municipal de Joly tenu le 8 Sept
à 2 P. M. a la maison d'école
a laquelle séance furent present
M^r le Maire Jeremy Emercy
Godor A. Prevost Fr. Lacrois
France David et Jeremy Boivin
formant le quorum

per Res.

Propose par A. Prevost seconde par
Jeremi Boivin que le sec^r Tres.
soit autorise a payer a Joseph
Gagnon la somme de \$40⁰⁰ ad
sur les travaux du pont de La Chute

2^o Res.

propose par Francois Lacrois
seconde par France David que
le Maire et le sec^r Tres soit auto-
rise a signer un billet de \$30⁰⁰
en faveur de Joseph Gagnon balance
qui lui est due pour travaux du pont

3

Propose Jeremi Boivin seconde par
Francois Lacrois que le rapport
de Etienne Milpurs autorise a recevoir
les travaux du pont soit adopte
adopté

Prov. Quebec
Municipalité du Canton Tully

A une séance spéciale pour la
municipalité du canton Tully
tenue à la maison d'école le lundi le
13^e du mois d'Octobre 1902 à 2 p.m.
à laquelle séance furent présent
Messieurs le Maire Emery
Godor et les conseillers Adolphe
Prevost, France David F. D.
Lacroix Lorenix Boivin
Oct et Martelle Louis Bigues
Sainclair formant le quorum
des commissaires

per B

Proposé par A. Prevost
secondé par Lorenix Boivin
que le D^r Bigouresse soit
nommé auditeur des comptes
pour la municipalité civile
pour le prix de \$15.00

Séance Levée

Province de Québec
Municipalité du Canton Joly

A une session spéciale du Conseil municipal du Canton Joly convoquée par le secrétaire - Trésorier et tenue à la maison d'école, lundi le quatorzième jour de Novembre mil huit cent quatre vingt-dix conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, à laquelle session sont présents M. M. les conseillers Adolphe Provost; François Lacroix; François David; Jérémie Boivin formant le quorum du conseil sous la présidence de M. le Promaire, les autres conseillers M. M. Emeri Leducard; Oct. Martel et Louis Saindon ayant, après vérification, reçu avis de la convocation de cette session.

Il est ordonné et statué par résolution du conseil comme suit:

- 1.^o Proposé par M. Jérémie Boivin secondé par M. François David que M. Adolphe Provost soit élu promaire.

Adopté sans discussion

- 2.^o Proposé par M. Jérémie Boivin, secondé par M. François David que l'audition des Comptes de la Municipalité du Canton Joly, faite et préparé par J. A. Bégonesse M. D. soit acceptée et que la somme de quinze piastres lui soit payée pour la dite audition.

Adopté sans discussion

J. Bégonesse Asses. Sec. Trés.

Pro Maire

Province de Québec
Municipalité du Canton Galy

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Galy convoquée par J. A. Biganese assistant secrétaire - trésorier et tenue à la salle ordinaire des sessions, le dix-neuf jour de Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents M. M. Octave Naudel; Jérémie Boivin; François Laërria; Louis Saindon et Adolphe Prasad formant le quorum; les autres conseillers Emerie Godard, François David, ayant, après vérification, reçu avis de la convocation de cette session. Il est ordonné et statué par résolution comme suit:

- 1^{re} Proposé par Jérémie Boivin secondé par Louis Saindon que Octave Naudel soit nommé pro-Maire pro-tempore.

Adopté unanimement

- 2^{de} Proposé par François Laërria secondé par Jérémie Boivin qu'un arbitre soit nommé par le Conseil pour régler l'affaire de M. Régis Drouin et que M. Étienne Mellyours soit nommé pour comme arbitre et que la décision des arbitres fera loi devant le conseil

Adopté sans division

P. Maire

J. A. Biganese assist. secr. trés.

3

Proposé par Jeremi Baivin secondi Adolphe
 Plouast qui a été fait par l'entremise de
 M. Alfred Baehou M. P. P. les demandes
 suivantes, au gouvernement, pour ponts
 et chemins de colonisation: La somme de
 \$300.00 pour ouvrir un chemin dans le
 Rang I de la Rivière Rouge du Canton Joly —
 \$500. pour construire un pont sur la
 Malacite. — \$100.00 pour construire et
 un large pont sur un large crie dans le
 rang A. — \$100. pour ouvrir un chemin
 très descendant dans le rang H. — \$500
 pour réparer le pont construit il y a 14 ans
 sur la chute-ans. broquis de la Rivière Rouge —
 \$300. pour le chemin Biscan.

4^o/_n

Proposé par M. Jeremi Baivin secondi
 par M. François Laerai qui la somme
 a été levée.

Adapté manuellement:

Octave Vanité Pro. Maire

J. P. Sigurdson Sec. Trés.

Province de Quebec
Municipalite du Canton Joly

22 Dec. 1890

A une session speciale du conseil municipal du Canton Joly convoque par J. A. Biganessse Assistant-Secretaire-Trasrier et tenue a la salle ordinaire des sessions le vingt deuxieme jour de Decembre mil huit cent quatre vingt dix; conformement aux dispositions du Code Municipal pour la Province de Quebec a laquelle sont presents: M. M. Jeremi Boivin; Louis Saindon; Francois Lacroix; Oct. Nantel, formant le quorum; les autres conseillers Emeri Gadard; Francois David, ayant, apres verification, recu avis de la convocation de cette session.

Est ordonne et statue par resolution du Conseil comme suit:

1^o

Propose par Jeremi Boivin secunde par Louis Saindon que Octave Nantel soit nomme pro-Maire.

Adopte sans division

2^o

Propose par Jeremi Boivin secunde par Francois Lacroix qu'il soit paye a M. Registe Drain la somme de vingt trois piastres et denier \$23²⁵/₁₀₀ pour l'accident arrive sur le chemin de front du lot N^o 7 du rang H; et

Adopte sans division

3^o

Propose par Louis Saindon secunde par Francois Lacroix que la somme de \$1⁵⁰/₁₀₀ soit payee a M. Etienne Milljoure pour avoir agi comme arbitre dans l'affaire de la Corporation contre Registe Drain pour un accident arrive a un cheval sur le chemin de front du lot N^o 7 du rang H.

Adopte sans division.

3.^o

Proposé par Louis Laindau secondé par
François Dubois Jeremi Baizer que François
Urban soit nommé inspecteur de nuit en
remplacement de Joseph Brisson.

4.^o

Proposé par Jeremi Baizer secondé par François
LaCroix que J. A. Biganese M.D. soit engagé
secrétaire - Trésorier au prix de \$50.00 cinquante
piastres par an. un an.

Adopté sans discussion

5.^o

Proposé par Jeremi Baizer secondé par Louis
Laindau que la séance soit levée.

Adopté sans discussion

Octave Nardel Pro. Maire
J. A. Biganese M.D. Lect. tris.

Province de Québec
Municipalité du Canton d'Joly

15 Janv. 1891

A une session spéciale du Conseil municipal
du Canton d'Joly convoquée par J. A. Biganese
secrétaire - Trésorier et tenue à la salle ordinaire
des séances, le quinzième jour du mois
de Janvier mil huit cent quatre vingt onze
conformément aux dispositions du Code
municipal de la Province de Québec, à laquelle
sont présents: M. M. les conseillers Adolphe
Procast, Calixte Lampeau, François LaCroix,
Jeremi Baizer; Chienne Mull, jours formant
le quorum du conseil; les autres conseillers
M. M. Emery Godard, Louis Laindau ayant, après
vérification, reçu avis de la convocation de cette
session.

Il est ordonné et statué par résolution du conseil comme
suit.